



Mon adresse ip ressort dans une enquête de police

Par **cgrignotte**, le **08/01/2011** à **08:54**

Bonjour,

Il y a trois semaines j'ai été convoquée à la gendarmerie pour m'a ton dit des problèmes de vente sur internet.

En fait il s'avère que mon adresse ip de mon serveur internet ressort dans une affaire d'escroquerie sur internet.

Un espagnol aurait acheter une moto via une petite annonce sur un site francais, aurait fait un virement bancaire de 4500 euro sur un compte bancaire en espagne et pour finir n'aurait jamais eut la moto. D'après ce que je sais cet acheteur aurait communiqué avec l'escro via une boite hotmail ou il serait inscrit sous une fausse identité (donc aucun moyen de savoir avec qui il a communiqué). Lors de l'enquête de police il s'avère que la petite annonce aurait été passé depuis mon reseau internet car c'est mon adresse ip qui ressort hors je n'ai jamais passé cette petite annonce et jamais tenter d'escroquer qui que ce soit. Je pense que mon adresse ip a été piratée.

Je voudrais savoir si cette fichue adresse ip constitue une preuve, savoir comment je peux prouver mon innocence?

Pour le moment j'ai seulement été convoquée en gendarmerie et les gendarmes doivent venir ce matin a mon domicile pour un complément d'information m'on t ils dit.

merci de vos réponse car je ne sais pas trop a quoi m'en tenir.
cordialement

Par **mimi493**, le **08/01/2011** à **11:39**

Vous utilisez la WIFI en la paramétrant avec les pieds ? (cryptage WEP ?)